



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## 48<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR

### 60<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., E-U, du 29 septembre au 3 octobre 2008

---

*Point 5.3 de l'ordre du jour provisoire*

CD48/22 (Fr.)

28 août 2008

ORIGINAL : ANGLAIS

### UTILISATION DU REVENU DE BUDGET PROGRAMME DÉPASSANT LE BUDGET ORDINAIRE EFFECTIF AUTORISÉ POUR 2006-2007

#### **Introduction**

1. La Directrice du Bureau sanitaire panaméricain soumet ce document au 48<sup>e</sup> Conseil directeur afin de présenter un rapport sur les ressources financières excédentaires suite à l'exécution du budget programme biennal 2006-2007 et de proposer des critères pour l'utilisation de ces fonds.

#### **Contexte**

2. L'administration financière de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) est régie par le règlement financier de l'Organisation comme reflété dans les *documents fondamentaux de l'Organisation panaméricaine de la santé*. L'article 4.1 du règlement financier stipule : « Les crédits approuvés par la Conférence ou le Conseil directeur constituent une autorisation pour le Directeur d'encourir des obligations contractuelles et d'effectuer des paiements dans les buts pour lesquels les crédits ont été approuvés et à concurrence des montants ainsi approuvés. »

3. Le budget programme de l'OPS 2006-2007 a donné à la Directrice l'autorité pour encourir des obligations contractuelles à concurrence de 187,8 millions de dollars ÉU.

4. Au cours de 2006-2007, le revenu total du budget programme biennal de l'Organisation a atteint 226,0 millions de dollars ÉU, dépassant ainsi nettement le crédit autorisé de 187,8 millions de dollars. Les facteurs qui ont contribué à l'augmentation des revenus comprennent :

a) *L'augmentation du recouvrement des contributions à verser au titre de périodes biennales antérieures qui ont dépassé le niveau des contributions en situation*

*d'arriérés de paiement pour la période biennale 2006-2007, ce qui a contribué à l'excédent de revenus.* Le recouvrement des contributions au titre de périodes biennales antérieures contribue à compenser l'impact des retards dans le versement des contributions de la période biennale courante. Cependant, pendant la période biennale 2006-2007, le recouvrement de 54,8 millions de dollars en arriérés de contributions appelées a dépassé non seulement les 28,5 millions de dollars d'appels à contribution courantes pour les périodes biennales en arriéré, mais également le niveau moyen de recouvrement des arriérés de contributions pour cinq-périodes biennales de 41 millions de dollars.

b) *Le chiffre des revenus divers de 26,4 millions de dollars qui a nettement dépassé le chiffre budgétisé de 14,5 millions de dollars pour 2006-2007, contribuant ainsi à l'excédent de revenus.* Le chiffre des revenus divers de 26,4 millions de dollars se compose de 23,1 millions de dollars d'intérêts perçus sur les fonds disponibles de l'Organisation, de 399 000 dollars en pertes de change, de 3,0 millions de dollars d'économies sur les engagements non liquidés des périodes biennales précédentes, et de 660 000 dollars d'autres revenus et remboursements de frais payés par l'Organisation au cours des périodes biennales précédentes.

- En raison du niveau plus haut de ressources financières de l'Organisation, et des taux d'intérêt plus élevés disponibles sur les marchés financiers au cours de la période biennale, l'Organisation a gagné 23,1 millions en intérêts sur ses ressources financières disponibles, le plus haut niveau de son histoire.
- La perte de change de 399 000 dollars reflète les implications financières de l'acquisition de services et de marchandises dans une économie mondiale.
- En outre, deux gouvernements ont remboursé l'Organisation pour les frais de maintenance de périodes biennales antérieures liés aux centres gérés par l'OPS dans leurs pays, ce qui a aussi fait augmenter le chiffre des revenus divers.

c) *L'exécution de la nouvelle politique de comptabilisation des dépenses qui a directement aligné les activités, les services, ou les marchandises avec les dépenses correspondantes au cours de la période d'exécution a diminué le niveau des engagements (non liquidés) en suspens à la fin de la période biennale, ce qui a encore contribué à l'excédent.*

- La nouvelle politique de comptabilisation des dépenses, approuvée par le 47<sup>e</sup> Conseil directeur en septembre 2006, exige que les engagements financiers soient comptabilisés au cours de la période financière où les services ou les marchandises sont fournis, plutôt qu'au cours de la période

financière où le contrat de prestation des services est signé. Par conséquent, bon nombre de services ou de marchandises pour lesquels le contrat a été passé pendant la période biennale 2006-2007 seront imputés au plan de travail biennal 2008-2009 une fois que les services ou les marchandises auront été fournis.

- Cet alignement des activités, des services, et des marchandises avec les dépenses au cours de la période d'exécution 2006-2007 a contribué à l'excédent des ressources financières disponibles de l'Organisation.

### **Analyse**

5. Le règlement financier de l'Organisation et les résolutions du Conseil directeur et de la Conférence sanitaire panaméricaine donnent des orientations sur l'utilisation des ressources financières de l'Organisation.

6. Le financement du fonds de roulement et du compte de dépôt est défini dans le règlement financier à l'article 4.4 qui énonce :

« Tout solde du crédit non engagé à la fin de la période financière courante sera employé pour reconstituer le fonds de roulement au niveau fixé, après quoi tout solde résiduel sera placé sur un compte de dépôt pour une utilisation ultérieure telle que décidée par la Conférence ou par le Conseil directeur. »

7. Au 31 décembre 2007, l'excédent de ressources financières au budget ordinaire 2006-2007 se montait à 38,8 millions de dollars.

8. Afin de financer entièrement le fonds de roulement de l'OPS, le faisant passer de son niveau au 31 décembre 2005 de 14,2 millions de dollars à son plafond autorisé de 20,0 millions de dollars, 5,8 millions ont été transférés sur le fonds de roulement à la fin de la période biennale.

9. Le solde restant de 33,05 millions de dollars de l'excédent de ressources financières a alors été transféré sur compte de dépôt de l'OPS.

10. Aux termes de la résolution CSP27.R19 de la 27<sup>e</sup> Conférence sanitaire panaméricaine d'octobre 2007, la capitalisation initiale du nouveau Fonds directeur d'investissement pourrait provenir des ressources suivantes :

- Les soldes respectifs à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2008 dans le Fonds des biens immobiliers et le Fonds de capital pour équipement existants de l'OPS ;

- L'excédent de recettes sur dépenses des fonds du budget programme ordinaire à la conclusion de la période biennale 2006-2007.

11. Par conséquent, en janvier 2008, le solde de 62 970 dollars dans le Fonds de capital pour équipements a été transféré sur le Fonds directeur d'investissement, et le solde de 179 955 dollars du Fonds des biens immobiliers de l'OPS a été transféré sur le Fonds directeur d'investissement. Cela s'est traduit par un solde total initial de 242 925 dollars sur le Fonds directeur d'investissement.

12. Conformément à la résolution CSP27.R19, la Directrice a approuvé le transfert de 7,76 millions de dollars du compte de dépôt de l'OPS sur le Fonds directeur d'investissement afin de capitaliser le nouveau Fonds à concurrence de son plafond autorisé de 8,0 millions de dollars.

13. Le solde en résultant sur le compte de dépôt de l'OPS est de 25,29 millions de dollars qui seront utilisés conformément aux décisions du 48<sup>e</sup> Conseil directeur en septembre 2008.

### **Proposition**

14. Au cours de la discussion qui s'est tenue avec les membres du Comité exécutif lors de sa 142<sup>e</sup> session, les critères généraux pour guider les propositions portant sur des initiatives devant être soumises à l'approbation du Conseil directeur ont été encore affinés.

15. Les critères qui guident les initiatives proposées sont les suivants :

- Initiatives qui renforceront l'Organisation, soit par l'entremise d'un appui direct aux activités prioritaires de santé publique dans les pays, soit par le renforcement de la capacité du Secrétariat à appuyer les besoins des États membres ;
- Initiatives qui renforcent un processus et génèrent des efficacités ;
- Initiatives qui ont des impacts ;
- Initiatives qui réduisent au minimum les coûts récurrents supplémentaires et sont soutenables dans le cadre des opérations normales ;
- Initiatives pour lesquelles les autres sources de financement sont limitées ou indisponibles.

16. Au cours du processus de sélection des questions appelées à guider la nature des propositions spécifiques, il a été tenu compte du fait que certains types d'activités, bien que souhaitables, bénéficient déjà de sources de financement identifiées. Par exemple, les activités visant à accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), aspect mentionné par certains États membres, constitue déjà un critère défini pour l'utilisation de la partie d'attribution variable par pays du budget ordinaire de l'OPS. Ainsi, sur la base des critères affinés au paragraphe 15, et compte tenu des opportunités de financement existantes pour certaines initiatives importantes, les aspects considérés comme étant les plus appropriés pour l'élaboration de propositions spécifiques devant être financées principalement sur le compte de dépôt sont les suivants :

- a) Améliorer la capacité de l'Organisation et des ministères de la Santé à se préparer pour les situations d'urgence, et à poursuivre les activités et les opérations techniques pendant les urgences ;
- b) Renforcer les réseaux de santé publique et les systèmes d'information de la santé dans les pays ;
- c) Moderniser les systèmes d'information organisationnels du PASB à l'appui d'un cadre de gestion axée sur les résultats (RBM) opérationnel et de l'alignement avec le système de gestion global de l'OMS (GSM) ;
- d) Traiter des améliorations de l'infrastructure dans des installations -au-delà des provisions du Fonds directeur d'investissement – qui améliorent l'efficacité énergétique et répondent aux questions de vie et de sécurité ainsi qu'aux lacunes systémiques et structurelles.

17. Des propositions spécifiques, y compris les budgets prévus, le calendrier de mise en œuvre, et d'autres sources de financement possibles, figurent dans les annexes au présent document. En outre, un récapitulatif des projets est présenté dans le tableau 1.. Veuillez prendre note que quelques un des propositions représentent un projet complet ou un groupe d'activités organique alors que d'autres représentent une phase initiale destinée à déterminer les besoins et couts avant de procéder à tout investissement.

18. De surcroit, les membres du Comité executive ont exprimé leur intérêt de soumettre d'autres propositions de projet pour considération future en rapport avec l'utilisation du compte de dépôt. Cet accord a été conclu et les États Membres ont été encouragé d'envoyer leurs projets par l'intermédiaire du Secretariat pour qu'ils soient inclus dans le cycle de révision et d'approbation approprié par le Comité exécutif.

## **Conclusion**

19. L'auditeur externe de l'Organisation, le contrôleur et l'auditeur général de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a certifié le solde de 33,05 millions de dollars sur le compte de dépôt de l'OPS au 31 décembre 2007. En janvier 2008, 7,76 millions de dollars ont été transférés sur le Fonds directeur d'investissement. Ainsi, le solde actuel sur le compte de dépôt de l'OPS est de 25,29 millions de dollars.

## **Mesures à prendre par le Conseil directeur**

20. Le 48<sup>e</sup> Conseil directeur est invité à considérer le projet de résolution proposé par la 142<sup>e</sup> session du Comité exécutif (CE142.R8 – voir annexe III).

Annexes

<b>Tableau 1.</b>							
<b>Proposition d'initiatives à financer sur le compte de dépôt</b>							
(Tableau récapitulatif)							
<b>N°</b>	<b>Titre</b>	<b>Description</b>	<b>Budget total estimé*</b>	<b>Montant estimé du compte de dépôt 2008-2009</b>	<b>Montant estimé du compte de dépôt Périodes futures</b>	<b>Montant estimé du compte de dépôt Total</b>	<b>Autres sources de financement possibles</b>
1.A	<b>Centre stratégique régional d'opérations de la santé (SHOC)</b>	Un SHOC régional est une plate-forme centrale qui assume les fonctions organisationnelles pour l'évaluation et la gestion des situations d'urgence, la coordination et l'information de la réponse aux catastrophes et la gestion des connaissances. Il sert aussi de lieu d'analyse et d'échange d'informations pour faciliter la prise de décisions à l'appui de réponses efficaces et opportunes face à tous les événements qui peuvent constituer une urgence de santé publique de portée internationale (PHEIC) telle que définie dans le Règlement sanitaire international (2005). Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 1.A.	<b>2 000 000</b>	1 000 000	500 000	1 500 000	- Fonds directeur d'investissement (MCIF); - contributions volontaires possibles
1.B	<b>Centres stratégiques nationaux d'opérations de la santé (SHOC)</b>	Mise en place de « SHOC » dans les pays pour améliorer la capacité des pays à gérer les informations en temps réel et les connaissances afin de mieux évaluer les risques pour la santé et de répondre aux événements qui peuvent constituer une urgence de santé publique, tels que : les catastrophes naturelles, les flambées de maladies transmissibles, les incidents chimiques et radio-nucléaires, et pour tenir les nouvelles spécifications du Règlement sanitaire international (IHR). For Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 1.B.	<b>3 000 000</b>	500 000	1 000 000	1 500 000	- Fonds de contrepartie (partage des coûts) sur contributions volontaires

No.	Titre	Description	Budget total estimé*	Montant estimé du compte de dépôt 2008-2009	Montant estimé du compte de dépôt Périodes futures	Montant estimé du compte de dépôt Total	Autres sources de financement possibles
2.A	<b>Renforcement des systèmes d'information de la santé publique de l'OPS</b>	Développer et mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour les différents systèmes d'information de la santé qui résoudra des problèmes actuels tels que la fragmentation et le manque d'intégration entre eux ; la duplication des systèmes, qui fait que les pays croulent sous les demandes de renseignements multiples ; et la diffusion insuffisante des informations disponibles, etc. Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 2.A.	<b>8 000 000</b>	Phase 1 500 000	À déterminer	À déterminer	- Fonds de contrepartie (partage des coûts) sur contributions volontaires
2.B	<b>Adoption de stratégies de mise en réseau pour transformer la fourniture de coopération technique</b>	Proposition de projet à resoumettre pour examen futur	<b>À déterminer</b>	À déterminer	À déterminer	À déterminer	- Fonds de contrepartie (partage des coûts) sur contributions volontaires
2.C	<b>Renforcement des communications par l'amélioration de la connexité des bureaux dans les pays</b>	Mise en place d'un réseau privé virtuel (VPN) pour fournir la connexité qu'exige une modernisation des systèmes de gestion organisationnels et pour augmenter la capacité de communications, la largeur de bande, la sécurité, et la fiabilité qui permettront et appuieront la constitution de réseaux sociaux, le partage de connaissances, les réunions électroniques et les visioconférences, et les interconnexions des systèmes et des établissements de santé. Il fournira également les fondements de la participation directe future des États membres dans les activités du Secrétariat. Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 2.C.	<b>3 250 000</b>	Phase 1 250 000	À déterminer	À déterminer	MCIF et/ou budget ITS normal

No.	Titre	Description	Budget total estimé *	Montant estimé du compte de dépôt 2008-2009	Montant estimé du compte de dépôt Périodes futures	Montant estimé du compte de dépôt Total	Autres sources de financement possibles
3.A	<b>Moderniser le système de gestion organisationnel du PASB</b>	Mettre en place un environnement modèle/prototype pour explorer pleinement les procédés commerciaux de l'OPS et la façon de les améliorer pour les aligner sur ceux de l'OMS, pour soutenir un cadre RBM robuste, et pour améliorer l'efficacité administrative, reflétant le même degré élevé d'intégration et d'interopérabilité que ce que l'OMS compte réaliser en mettant en œuvre le système de gestion mondial (GSM). Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 3.A.	<b>À DÉTERMINER **</b>	Phase 1 1 000 000	À déterminer	À déterminer	Non connu
3.B	<b>Moderniser le modèle de service pour la fourniture de services IT et KM</b>	Réduire la maintenance et la gestion de l'infrastructure IT dans des bureaux sur le terrain; réduire les vulnérabilités actuelles de la sécurité ; donner une image commune pour toutes les langues proposées par l'OPS, en réduisant la gestion des ordinateurs de bureau dans les bureaux dans les pays et en simplifiant le soutien aux bureaux locaux. Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 3.B.	<b>1 488 000</b>	Phase 1 500 000	À déterminer	À déterminer	MCIF
3.C	<b>Renforcer la capacité de l'Organisation à être conforme aux normes IPSAS d'ici 2010</b>	Le système des Nations Unies a accepté de remplacer les normes comptables du Système des Nations Unies (UNSAS) par les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) d'ici à 2010. Les organes directeurs de l'OPS ont approuvé l'adoption des normes IPSAS d'ici à 2010. Afin de tenir cet engagement, l'Organisation doit aligner ses réglementations et son règlement financiers, ses processus, et ses systèmes sur les normes IPSAS. En outre, une formation et un pilotage importants seront nécessaires pour s'assurer que les nouvelles politiques sont comprises et mises en œuvre correctement. Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 3.C.	<b>500 000</b>	200 000	100 000	300 000	MCIF

No.	Titre	Description	Budget total estimé *	Montant estimé du compte de dépôt 2008-2009	Montant estimé du compte de dépôt Périodes futures	Montant estimé du compte de dépôt Total	Autres sources de financement possibles
4.A	<b>Améliorations des installations : mise à niveau MOSS et mesures de sécurité</b>	Une aide ponctuelle aux bureaux dans les pays pour mettre en œuvre les mises à niveau MOSS. Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 4.A.	<b>300 000</b>	300 000	0	300 000	
4.B	<b>Améliorations des installations : mesures d'économie d'énergie</b>	Bâtiment du siège et centre de conférences : de nombreuses composantes du bâtiment sont d'origine (1965) et ont besoin d'être remplacées. Notamment : le système de chauffage par induction/système de refroidissement et les boîtiers électriques au 1 <sup>er</sup> et au 9 <sup>ème</sup> étages ; les fenêtres du bâtiment principal et du centre de conférences ; et le toit du centre de conférences. Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 4.B.	<b>2 900 000</b>	Phase 1 500 000	À déterminer	À déterminer	MCIF
4.C	<b>Améliorations des installations : système de drainage de l'esplanade</b>	Il y a des fuites dans le système de drainage de l'esplanade et dans le cadre du cycle de maintenance régulier, ils devraient être remplacés. Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 4.C.	<b>375 000</b>	375 000	0	375 000	
4.D	<b>Améliorations des installations : sécurité et mesures sanitaires</b>	Mises à niveau de sécurité dans l'entrée et au 1 <sup>er</sup> étage ; améliorations sanitaires des toilettes du bâtiment du siège. Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 4.D.	<b>330 000</b>	330 000	0	330 000	MCIF

No.	Titre	Description	Budget total estimé *	Montant estimé du compte de dépôt 2008-2009	Montant estimé du compte de dépôt Périodes futures	Montant estimé du compte de dépôt Total	Autres sources de financement possibles
4.E	<b>Améliorations des installations : Toit de la tour de bureaux du siège</b>	Le toit au-dessus de la tour principale I de bureaux du siège aurait déjà dû être remplacé. Il y a de plus en plus de fuites pendant les orages, ce qui cause davantage de dégâts dans le bâtiment. Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 4.E.	250 000	250 000	0	250 000	MCIF
4.F	<b>Améliorations des installations : réaménagement des salles A, B, C du siège</b>	Les meubles existants dans les salles de conférence A, B, et C datent d'il y a 20 ou 25 ans et devraient être remplacés. Le placage sur les tables est mince et ne peut pas être remis à neuf. Pour plus de détails, se reporter à l'Annexe 4.F.	575 000	575 000	0	575 000	MCIF
		<b>Total</b>	<b>22 968 000</b>	<b>6 280 000</b>	<b>À déterminer</b>	<b>À déterminer ***</b>	
<b>NOTES :</b>							
*	Le budget total estimé est un chiffre préliminaire calculé sur la base des circonstances connues. Ces évaluations sont susceptibles de modification si de nouvelles informations deviennent disponibles et elles feront l'objet d'un rapport aux organes directeurs à intervalles préétablis.						
**	Le budget total estimé pour le point 3.A est inconnu à ce jour. L'estimation totale est fonction de plusieurs facteurs qui sont actuellement en cours d'analyse. Une fois la première phase terminée, une approche plus définitive sera proposée avec une estimation actualisée du budget total nécessaire.						
***	Le total estimé du compte de dépôt ne peut pas être déterminé tant que les estimations de chacun des postes ne sont pas connues.						

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Centre stratégique régional d'opérations de la santé (SHOC)
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> HDM <b>Unités participant au projet :</b> HDM, PED, GSO, KMC, ITS
<b>3. Bénéficiaires :</b>  L'ensemble de l'organisation (États membres, Bureaux dans les pays, Départements techniques au siège)
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Le Centre stratégique d'opérations de la santé (SHOC) est une plate-forme centrale qui assume les fonctions organisationnelles pour l'évaluation et la gestion des situations d'urgence, la coordination et l'information de la réponse aux catastrophes et la gestion des connaissances. Il sert aussi de lieu d'analyse et d'échange d'informations pour faciliter la prise de décisions à l'appui de réponses efficaces et opportunes face à tous les événements qui peuvent constituer une urgence de santé publique de portée internationale (PHEIC) telle que définie dans le Règlement sanitaire international (2005).  Il y a deux situations envisagées :  Opérations d'urgence : PED et HDM/CD avec le soutien de l'équipe de travail sur les catastrophes (DTF) ou de l'équipe de travail sur les alertes et les réponses en cas d'épidémie (EARTF), activeront l'EOC élargi lorsqu'il sera nécessaire de mobiliser et de gérer la réponse globale de l'Organisation et de coordonner les activités avec d'autres institutions et agences, comme en cas d'urgence de santé publique de portée internationale (PHEIC) ou d'une autre crise sanitaire. Pendant les opérations d'urgence, l'ensemble des installations SHOC seront alors dédiées à la gestion de cet événement, y compris l'utilisation prioritaire de l'espace, les processus de gestion des connaissances, et les ressources techniques et humaines pour les activités de coordination, d'opérations et d'informations.  Opérations sans caractère d'urgence : Pendant le mode de fonctionnement régulier, l'espace sera un espace polyvalent avec : <ul style="list-style-type: none"><li>• Noyau SHOC : Le personnel assurera de manière permanente le maintien des informations épidémiques PED et HDM/CD, la surveillance des urgences ou des catastrophes naturelles et anthropiques et collectera, analysera et disséminera les informations sur l'évaluation des dégâts et des besoins, les poussées de maladie et d'autres conséquences potentielles sur la santé. L'OPS, conformément au Règlement sanitaire international (2005), doit être accessible à tout moment, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, car les pays sont tenus d'informer l'OPS dans un délai de 24 heures de l'évaluation de tous les événements qui peuvent constituer une PHEIC.</li><li>• Centre de connaissances : Le KMC fournira un soutien à l'Organisation dans le développement des connaissances (brainstorming, cartographie de concepts, tirer les enseignements de l'expérience acquise, développement collaboratif de bonnes pratiques, etc.), le partage des connaissances (encourager et faciliter les communautés de pratique), et les applications des connaissances (gestion de contenu, collaboration virtuelle, systèmes d'informations géographiques, etc.).</li><li>• Domaine d'activités commun : Réunions quotidiennes en matinée avec les unités techniques et les bureaux dans les pays pour conduire l'évaluation des risques et décider des actions sur les événements en cours</li></ul> Le Centre, en tant qu'espace pour acquérir des connaissances, fournit des synergies et des économies importantes pour les besoins fondamentaux du Secrétariat, se complétant mutuellement, par le partage des méthodologies et des outils de gestion des connaissances, des technologies de l'information et des infrastructures et installations de communications tandis que chaque fonction bénéficie à l'autre par une interaction plus étroite.

<p><b>5. Brève description des effets :</b></p> <p>Facilite considérablement la capacité de prise de décision pour répondre aux situations d'urgence, y compris celles qui peuvent constituer une PHEIC comme définie aux termes du règlement sanitaire international (2005).</p>								
<p><b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b></p> <p><b>RER/5.1</b> États membres et partenaires soutenus par la coopération technique pour le développement et le renforcement des plans et des programmes de préparation aux situations d'urgence à tous les niveaux.</p> <p><b>RER/5.2</b> Soutien opportun et approprié fourni aux États membres pour une aide immédiate aux populations touchées par des crises.</p> <p><b>RER/5.3</b> États membres soutenus par la coopération technique pour réduire le risque dans le secteur de la santé en cas de catastrophe et assurer le rétablissement le plus rapide des populations touchées.</p> <p><b>RER/5.4</b> États membres soutenus par une coopération technique coordonnée pour renforcer la préparation, la récupération et la réduction des risques dans des secteurs tels que les maladies contagieuses, la santé mentale, les services de santé, la salubrité des aliments, et les rayonnements nucléaires.</p>								
<p><b>7. Coût total estimé :</b> 2 000 000 dollars</p> <table> <tr> <td><b>Architectes et études d'ingénierie</b></td> <td><b>275 000 dollars</b></td> </tr> <tr> <td><b>Construction/meubles</b></td> <td><b>1 250 000 dollars</b></td> </tr> <tr> <td><b>Étude de continuité des activités</b></td> <td><b>225 000 dollars</b></td> </tr> <tr> <td><b>Autres dépenses</b></td> <td><b>250 000 dollars</b></td> </tr> </table> <p>Contributions du compte de dépôt de l'OPS : 1 500 000 dollars  Contributions des partenaires financiers :  Contributions d'autres sources : 500 000 dollars</p>	<b>Architectes et études d'ingénierie</b>	<b>275 000 dollars</b>	<b>Construction/meubles</b>	<b>1 250 000 dollars</b>	<b>Étude de continuité des activités</b>	<b>225 000 dollars</b>	<b>Autres dépenses</b>	<b>250 000 dollars</b>
<b>Architectes et études d'ingénierie</b>	<b>275 000 dollars</b>							
<b>Construction/meubles</b>	<b>1 250 000 dollars</b>							
<b>Étude de continuité des activités</b>	<b>225 000 dollars</b>							
<b>Autres dépenses</b>	<b>250 000 dollars</b>							
<p><b>8. Durée estimée (en mois) :</b></p> <p>12 mois</p>								
<p><b>9. Commentaires :</b></p>								

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Centre stratégique national d'opérations de la santé (SHOC)
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> HDM <b>Unités participant au projet :</b> HDM, PED, GSO, Bureaux dans les pays
<b>3. Bénéficiaires :</b>  L'ensemble de l'organisation (États membres, Bureaux dans les pays, Départements techniques au siège)
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Le caractère évolutif des catastrophes naturelles, des poussées de maladies contagieuses, des incidents chimiques et radionucléaires exige que les pays augmentent leur capacité à gérer l'information en temps réel et les connaissances pour mieux évaluer les risques sanitaires et pour répondre aux événements qui pourraient constituer une urgence de santé publique.  Les ministères de la santé jouent un rôle de premier plan dans le secteur de la santé et au-delà en apportant une évaluation rapide de la situation d'urgence et des orientations et une coordination pour répondre aux besoins de remise en état en matière de santé en cas de catastrophe et d'épidémie de grande importance. En outre, le règlement sanitaire international récemment révisé prévoit l'obligation pour les États membres de mettre en place des centres nationaux (points focaux IHR) accessibles à tout moment pour des communications avec l'OPS/OMS et diffuser des informations aux secteurs concernés.  L'établissement des centres d'information stratégiques nationaux de la santé (SHOC) dans chaque État membre contribuera à structurer, organiser et institutionnaliser la fonction de premier plan du secteur de la santé pour toutes les questions relatives à l'évaluation et à la gestion des événements d'urgence, à la coordination des réponses aux catastrophes et à la gestion des informations et des connaissances. Le principe est de faciliter la communication de l'information, le partage, la collaboration, et la résolution des problèmes pour des interventions de santé publique. Cela fournira l'appui, tant virtuel que physique, aux ministères de la Santé pour servir de plate-forme centrale des réseaux nationaux pour la collecte des informations et la communication à grande échelle en utilisant les outils efficaces de technologie de l'information et des communications. Cinq pays dans la Région ont déjà mis en place des SHOC et leur exploitation a amélioré la capacité nationale de surveiller, d'évaluer et de répondre aux urgences de santé publique. Le SHOC national devrait fonctionner selon deux modes :  Opérations d'urgence : En cas d'urgences nationales, le centre de commandement et de contrôle des opérations sera activé pour mobiliser et gérer la réponse globale du ministère et pour coordonner avec d'autres établissements et agences. Lorsque ce mode d'opérations est activé, l'ensemble des installations SHOC sont alors consacrées à gérer l'événement, y compris l'utilisation prioritaire de l'espace, des processus de gestion des connaissances, et des ressources techniques et humaines pour des activités de coordination, d'exploitation et d'information.  Opérations en mode sans urgence : l'espace sera polyvalent pour des renseignements épidémiologiques permanents, le suivi des urgences ou catastrophes naturelles ou anthropiques et collectera, analysera et disséminera les informations sur l'évaluation des dommages et des besoins, les poussées de maladies et d'autres conséquences potentielles pour la santé ; un travail en collaboration sur les bonnes pratiques, une collaboration virtuelle, l'affichage de systèmes d'information géographiques, etc.) et tiendra des réunions régulières avec les unités techniques en vue de procéder à l'évaluation des risques et de décider des actions sur les événements en cours.

<p>On prévoit que les gouvernements nationaux contribueront à cette initiative en assurant la disponibilité de l'espace physique. Les ressources requises pour mettre en œuvre les SHOC nationaux seront employées aux fins suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Acquérir/installer de nouvelles technologies et de nouveaux équipements</li><li>2) Former le personnel national sur le fonctionnement du Centre et l'utilisation de la nouvelle technologie de l'information et de la communication installée</li><li>3) Mettre au point un logiciel de gestion des événements pour permettre l'enregistrement de toutes les décisions et mesures prises</li></ol>
<p><b>5. Brève description des effets :</b></p> <p>Faciliter considérablement la réponse aux événements d'urgence, y compris ceux qui peuvent constituer une PHEIC comme défini aux termes du règlement sanitaire international (2005).</p>
<p><b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b></p> <p><b>RER/5.1</b> États membres et partenaires soutenus par la coopération technique pour le développement et le renforcement des plans et des programmes de préparation aux situations d'urgence à tous les niveaux.</p> <p><b>RER/5.2</b> Soutien opportun et approprié fourni aux États membres pour une aide immédiate aux populations touchées par des crises.</p> <p><b>RER/5.3</b> États membres soutenus par la coopération technique pour réduire le risque dans le secteur de la santé en cas de catastrophe et assurer le rétablissement le plus rapide des populations touchées.</p> <p><b>RER/5.4</b> États membres soutenus par une coopération technique coordonnée pour renforcer la préparation, la récupération et la réduction des risques dans des secteurs tels que les maladies contagieuses, la santé mentale, les services de santé, la salubrité des aliments, et les rayonnements nucléaires.</p>
<p><b>7. Coût total estimé :</b> 3 000 000 dollars ÉU</p> <p>Contributions du compte de dépôt de l'OPS : US\$ 1 500 000 Contributions des partenaires financiers : US\$ 1 500 000 (fonds en partage de coûts) Contributions d'autres sources :</p>
<p><b>8. Durée estimée (en mois) :</b></p> <p>36 mois</p>
<p><b>9. Commentaires :</b></p> <p>Le coût estimé est basé sur environ 100 000 dollars par pays ; 30 pays</p>

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Renforcement des systèmes d'information de la santé publique
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> HDM <b>Unités participant au projet :</b> HDM, KMC, STI
<b>3. Bénéficiaires :</b>  Tous les pays dans la région des Amériques, particulièrement ceux avec des problèmes liés au sous-enregistrement et à la qualité des informations de la santé ; tous les départements de l'OPS qui travaillent avec et/ou ont besoin d'informations tireront parti de l'organisation et de la disponibilité des données ; par ailleurs, la société civile dans son ensemble, qui pourra accéder aux informations sur la santé provenant de tous les pays de façon organisée et avec les analyses disponibles.
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  L'OPS doit élaborer et mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour les différents systèmes d'information de la santé qui résoudra les problèmes actuels tels que la fragmentation et le manque d'intégration entre eux, la duplication des systèmes, qui fait que les pays croulent sous les demandes de renseignements multiples ; et la diffusion insuffisante des informations disponibles, etc.  Cette nouvelle stratégie devrait être basée sur l'idée que le rôle de l'OPS dans ce domaine est le suivant : 1) faciliter la collecte de données dans les pays en fixant des normes et en fournissant la coopération technique pour leur permettre de rendre publiques les informations importantes et les analyses de sorte que toutes les parties prenantes (décideurs, professionnels de la santé, médias, organismes de la société civile, établissements universitaires, organisations internationales, etc.) puissent facilement y avoir accès ; 2) consolider les informations nationales et produire des analyses des données globales au niveau infrarégional et/ou au niveau régional pour appuyer la surveillance de la situation de la santé dans les Amériques et de l'application des mandats publiés par les États membres ; 3) élaborer un modèle pour l'organisation des données et des informations sur la santé.  L'élaboration et l'exécution de la nouvelle stratégie réduiront le travail que représente la collecte des données des pays et augmenteront l'utilisation des informations sur la santé (morbidité, facteurs de risque et de protection, mortalité, services de santé, ressources humaines, systèmes de santé, populations vulnérables, etc.) dans la prise de décision.  <b>Objectifs :</b>  <ol style="list-style-type: none"><li>1. Accroître la couverture et la qualité des systèmes d'information de la santé dans la Région pour améliorer la définition des priorités, la surveillance de la situation de la santé, l'évaluation des incidences des politiques et des programmes, etc. ;</li><li>2. Définir les normes, les flux, les instruments de collecte de données, et les processus analytiques intégrés pour toutes les informations dont le Secrétariat a besoin pour se conformer à ses mandats, particulièrement les informations relatives au règlement sanitaire international, à l'Agenda de la santé pour les Amériques, et au plan stratégique 2008-2012 ;</li><li>3. Construire une plate-forme informatique intégrée pour les systèmes d'information de la santé de l'OPS qui facilite la collecte des données des pays et leur diffusion.</li></ol>

Les éléments suivants sont nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie pour renforcer les systèmes d'information de la santé :

- Identification des besoins en information
- Diagnostic de la situation en termes de collecte et de dissémination des données dans les pays
- Élaboration de la stratégie
- Acquisition des logiciels
- Formation du personnel

**5. Brève description des effets :**

Amélioration de la re-collecte, du traitement, et de l'analyse des informations de la santé dans les pays.  
Élaboration d'informations fiables pour l'analyse de la situation de la santé et l'évaluation des impacts des services, des programmes et des politiques de la santé.  
Organisation et amélioration des flux d'information des pays vers l'OPS et de l'OPS vers les pays.  
Organisation et disponibilité des informations internes au sein de l'OPS comme base pour construire un observatoire de la santé des pays des Amériques.

**6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :**

- RER 11.2** États membres soutenus par la coopération technique pour améliorer les systèmes d'information de la santé au niveau régional et national.
- RER 11.3** États membres soutenus par la coopération technique pour augmenter l'accès équitable aux informations, connaissances et preuves scientifiques pertinentes pour la santé, ainsi que leur diffusion et leur utilisation pour la prise de décisions.
- RER 11.4** États membres soutenus par la coopération technique pour faciliter la génération et le transfert de connaissances dans les secteurs prioritaires, y compris la recherche dans la santé publique et les systèmes de santé, et s'assurer que les produits répondent aux normes éthiques de l'OMS.

**7. Coût total estimé :** 8 000 000 dollars ÉU

Contribution du compte de l'OPS : 500 000 dollars (voir commentaires)  
Contributions des partenaires financiers : partage des coûts prévu  
Contributions d'autres sources :

**8. Durée estimée (en mois) :**

48 mois

**9. Commentaires**

La contribution initiale avec des fonds du compte de l'OPS correspond à une première phase qui comprend la consultation, le consensus, et la conception et la préparation d'un modèle d'observatoire de la santé avec certains résultats pour jeter les fondements des consultations et du consensus. Sur la base de ces résultats, une autre proposition pour les phases ultérieures sera préparée.

## Profil du projet

<p><b>1. Titre du projet :</b> Adoption de stratégies de mise en réseau pour transformer la fourniture de coopération technique</p>
<p><b>2. Unité chargée de la coordination :</b> HSS <b>Unités participant au projet :</b> HSS, KMC, BIR, STI</p>
<p><b>3. Bénéficiaires :</b></p> <p>L'ensemble de l'Organisation (États membres, Départements techniques au siège et Bureaux des représentants de l'OPS)</p>
<p><b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b></p> <p>L'OPS/OMS a déterminé que la stratégie de développement et de renforcement de RÉSEAUX institutionnels et sociaux est l'une des stratégies les plus importantes pour élargir son éventail de possibilités et intensifier l'impact de sa coopération technique tout en tirant parti des opportunités qu'offre la société de l'information (également connue sous le nom de société de réseaux). Cette ouverture stratégique est essentielle pour que l'Organisation s'acquitte de ses fonctions en tant qu'agence du savoir se spécialisant dans la santé et de son rôle en tant que <i>courtier honnête</i> et agent actif pour la gestion des connaissances. Cette nouvelle approche est impérative pour la modernisation de l'Organisation en cette ère de mondialisation et d'interdépendance.</p> <p>Au cours des cinq dernières années, beaucoup de progrès ont été accomplis pour ce qui est de promouvoir et de fournir un appui institutionnel à des réseaux et d'assurer la continuité des réseaux existants dont l'efficacité est avérée. Plusieurs initiatives reposant sur les nouvelles technologies de l'information et des communications et établies sur une structure de réseau thématique ont été lancées. Aujourd'hui il est essentiel d'avoir des interventions en place pour leur assurer une structure et une dynamique systématiques, en vue d'intensifier l'impact de la coopération technique par une convergence et des synergies accrues.</p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les réseaux thématiques institutionnels de l'OPS structurent des entités favorisant la coopération technique, tout en promouvant et en facilitant l'accès aux connaissances et aux preuves pour la prise de décisions, ainsi que leur publication et l'échange d'informations</li><li>• Renforcer les stratégies de l'OPS qui reposent sur les RÉSEAUX --VHL, VCPH, Observatoires (plusieurs avec des buts différents), EvipNet, ScienTi, réseau de Centres collaborateurs, réseau de Centres de référence, Portail de l'OPS au siège et Bureaux des représentants— de façon systémique et harmonieuse afin qu'ils s'étayent mutuellement pour avoir plus d'impact dans les pays</li><li>• Contribuer à s'assurer que la coopération technique de l'OPS est basée sur et devient une source de flux de connaissances, d'informations, et de preuves empiriques actualisées</li></ul> <p><b>Description de la proposition</b></p> <p>Les réseaux de connaissances et d'action ne se développent pas spontanément. On a tendance à supposer que chaque réunion ou liste d'adresses est un réseau, mais en fait, un réseau n'est efficace que dans la mesure où il multiplie activement les flux d'informations et l'interaction. Par conséquent, il est nécessaire de proposer une activité systématique pour appuyer et renforcer les aspects critiques d'un réseau : sa capacité naturelle (nœuds dynamiques qui sont relativement plus développés), ses flux pour différents types d'échange, certains systèmes de mesures (pour renforcer les flux les plus faibles et accroître l'accès), et d'investir dans la technologie appropriée pour multiplier les points d'entrée sur une base intégrée dans les systèmes disponibles dans les régions dans lesquelles nous travaillons (par exemple, dans l'intégration avec des réseaux de données cellulaires).</p>

Le projet est basé sur les connaissances et l'expérience de la mise en place de réseaux que l'OPS a accumulées par le passé, qui devrait être rapidement améliorée avec l'apprentissage et l'appropriation de connaissances de pointe au niveau international sur la coopération par l'entremise des réseaux, y compris l'utilisation intensive de solutions et de technologies qui facilitent l'exploitation des opportunités de collaboration en ligne sous forme de communautés virtuelles.

Le travail coopératif par l'entremise de réseaux thématiques est considéré comme essentiel pour réaliser des progrès sur le plan de l'amélioration de la qualité, de la durabilité, et de l'impact des programmes et des actions de coopération technique dans le domaine de la santé.

#### **Avantages escomptés**

En tant qu'organisation du savoir, l'OPS renforcera la modalité de travail en coopération par l'entremise de réseaux sociaux thématiques pour la gestion et l'exécution de ses programmes et activités de coopération technique, utilisant une approche conçue pour augmenter de façon significative la rationalité, la convergence, et l'interopérabilité des initiatives, des ressources, et des processus connexes.

Les réseaux sociaux thématiques liés à la coopération technique de l'OPS devraient permettre une convergence des opérations dans les sites communs du VHL et VCPH, qui sont promus et coordonnés par l'OPS en tant que biens publics pour la gestion coopérative des informations scientifiques et techniques, des connaissances, et des preuves, et pour la gestion coopérative de l'éducation des ressources humaines.

De nouvelles opportunités de travail en collaboration et d'apprentissage dans les réseaux sont créées à l'intérieur des systèmes et des services de santé eux-mêmes, avec les outils méthodologiques et technologiques qui permettront d'améliorer les compétences du personnel de la santé publique.

#### **Principaux processus**

Le plan d'action et les activités que le projet visera à promouvoir s'inscrivent dans le cadre du renforcement du réseau de santé par la coopération technique et sont liés aux *processus de* :

- Convergence
- Normalisation
- Formation
- Informations et connaissances
- Gestion
- Recherche
- Infrastructure technologique

#### **5. Brève description des effets :**

Consolider l'évolution de l'OPS en tant qu'organisation d'apprentissage.

Indicateurs d'impact :

- Administrateurs, professionnels, et personnel technique d'au moins 80 % des États membres participant aux activités éducatives générées par le VCPH et son réseau des nœuds
- Au moins 50% des projets AMPES des départements techniques au siège de l'OPS (FCH, HDM, HSS, SDE, THR) inclus dans le programme de travail biennal 2012-13 ont des composantes liées à l'éducation qui utilisent la plate-forme VCPH
- Au moins 60 % du personnel professionnel de l'OPS (siège, bureaux des représentants, et centres) auront participé à une activité éducative parrainée par le VCPH au cours de la période biennale 2010-11

<p><b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b></p> <p><b>OS/RER 13.04</b> États membres soutenus par la coopération technique pour renforcer les systèmes et les stratégies d'éducation au niveau national, en vue de développer et de maintenir à niveau les compétences des professionnels de la santé, centrées sur les soins de santé primaires.</p>
<p><b>7. Coût total estimé :</b> 4 000 000 dollars</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Personnel : 1 000 000 dollars</li><li>• Développement institutionnel et infrastructure : 500 000 dollars</li><li>• Convergence des langues : 500 000 dollars</li><li>• Recherche opérationnelle et études d'évaluation : 500 000 dollars</li><li>• Formation du personnel : 1 000 000 dollars</li><li>• Réunions et interaction : 500 000 dollars</li></ul> <p>Contribution du compte de l'OPS : 500 000 dollars (voir commentaires) Contributions des partenaires financiers : partage des coûts prévu Contributions d'autres sources :</p>
<p><b>8. Durée estimée (en mois) :</b></p> <p>48 mois</p>
<p><b>9. Commentaires</b></p> <p>La contribution initiale avec des fonds du compte de l'OPS correspond à une première phase qui comprend la consultation, le consensus, et la conception, ainsi que l'analyse des méthodologies, les technologies, et les échanges avec d'autres systèmes. Sur la base des résultats de l'analyse, une proposition pour les phases ultérieures sera préparée.</p>

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Renforcement des communications par l'amélioration de la connexité des bureaux dans les pays
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> AM <b>Unités participant au projet :</b> ITS, KMC, BIR
<b>3. Bénéficiaires :</b>  Bureaux dans les pays et Centres
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Mise en place d'un réseau privé virtuel (VPN) pour fournir la connexité qu'exige une modernisation des systèmes de gestion organisationnels et pour augmenter la capacité de communications, la largeur de bande, la sécurité, et la fiabilité qui permettront et appuieront la constitution de réseaux sociaux, le partage de connaissances, les réunions électroniques et les visioconférences, et les interconnexions des systèmes et des établissements de santé. Il fournira également les fondements de la participation directe future des États membres dans les activités du Secrétariat.
<b>5. Brève description des effets :</b>  Mettre en place le niveau minimum de connexité qui assurera l'équité et l'accès par tous les pays pour participer aux systèmes informatisés de l'OPS, y compris le système administratif, technique, de collaboration, de communications et basé sur le savoir.
<b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b>  <b>RER 15.2</b> Présence effective dans les pays de l'OPS/OMS établie pour mettre en œuvre les stratégies de coopération avec les pays de l'OPS/OMS (CCS) qui sont 1) alignées sur les agendas nationaux de la santé et du développement des États membres, et 2) harmonisées avec l'équipe dans le pays des Nations Unies et d'autres partenaires du développement.  <b>RER 16.4</b> Stratégies, politiques et pratiques en matière de gestion des systèmes d'information mis en place pour assurer des solutions fiables, sûres et rentables, tout en répondant aux besoins en évolution du PASB.
<b>7. Coût total estimé :</b> 3 250 000 dollars ÉU  Contributions du compte de dépôt de l'OPS : 250 000 dollars ÉU (voir commentaires) Contributions des partenaires financiers : Contributions d'autres sources :
<b>8. Durée estimée (en mois) :</b>  36 mois
<b>9. Commentaires :</b>  L'investissement de 250 000 dollars est considéré comme une première phase afin de déterminer les besoins. Les besoins futurs en financement seraient fonction des résultats de la première phase. Il convient noter que cette proposition générera des dépenses récurrentes de l'ordre de 1,5 millions de dollars par an.

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Moderniser le système de gestion organisationnel du PASB
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> PBR <b>Unités participant au projet :</b> PBR ; AM ; ITS ; FRM ; HRM ; PRO ; GSO ; KMC ; IES
<b>3. Bénéficiaires :</b>  Toutes les parties prenantes sur le plan interne et externe.
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Des réformes importantes ont été mises en œuvre dans le processus de planification du PASB dans le cadre RBM afin d'assurer l'alignement avec le plan stratégique à moyen terme de l'OMS et l'Agenda de la santé pour les Amériques, et d'accroître la responsabilisation et la transparence pour les États membres. Les systèmes d'information du PASB, bien qu'indépendants sur le plan fonctionnel, exigent des investissements en vue d'accroître l'intégration de l'information et de répondre aux besoins du système de gestion mondial de l'OMS.
<b>5. Brève description des effets :</b>  L'amélioration des fonctionnalités et des efficacités administratives du RBM bénéficieront à toutes les entités de l'OPS ainsi qu'aux parties prenantes extérieures.
<b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b>  <b>RER 16.1</b> Le Bureau sanitaire panaméricain est une organisation axée sur les résultats, dont le travail est guidé par les plans stratégiques et opérationnels qui s'appuient sur les enseignements tirés, reflètent les besoins des pays et de la sous-région, sont développés conjointement sur l'ensemble de l'Organisation, et sont effectivement utilisés pour surveiller la performance et pour évaluer les résultats.  <b>RER 16.2</b> Suivi et mobilisation des ressources financières renforcés pour assurer l'exécution du budget programme, y compris l'amélioration sur le plan des pratiques financières saines et de la gestion efficace des ressources financières.  <b>RER 16.3</b> Politiques et pratiques en matière de ressources humaines visant a) à attirer et retenir des personnes qualifiées ayant les compétences exigées par les plans de l'Organisation ; b) une gestion efficace et équitable de la performance et des ressources humaines ; c) le développement du personnel ; et d) un comportement déontologique.  <b>RER 16.4</b> Stratégies, politiques et pratiques en matière de gestion des systèmes d'information mis en place pour assurer des solutions fiables, sûres et rentables, tout en répondant aux besoins en évolution du PASB.  <b>RER 16.5</b> Services de soutien en gestion et administration, y compris la passation de marchés, renforcés pour permettre le fonctionnement efficace de l'Organisation.  <b>RER 16.6</b> PASB renforcé par des réformes de développement institutionnel et un environnement de travail physique qui favorise le bien-être et la sécurité du personnel.
<b>7. Coût total estimé :</b> À déterminer  <b>Contributions du compte de dépôt de l'OPS :</b> 1 000 000 dollars pour la phase initiale (voir commentaires) <b>Contributions des partenaires financiers :</b> <b>Contributions d'autres sources :</b> Non connues actuellement ; cependant, il pourrait être nécessaire de mobiliser des ressources additionnelles en dehors du budget programme en fonction de l'ampleur du projet final approuvé.

**8. Durée estimée (en mois) :**

Phase initiale : 15 mois (octobre 2008 – décembre 2009)

**9. Commentaires :**

L'investissement de 1,0 million de dollars sera employé pour établir un environnement modèle/prototype destiné à explorer plus pleinement les processus commerciaux de l'OPS et la façon de les améliorer pour les aligner sur ceux de l'OMS, pour soutenir un cadre RBM robuste, et pour améliorer l'efficacité administrative, reflétant le même degré élevé d'intégration et d'interopérabilité que ce que l'OMS compte réaliser en mettant en œuvre le système de gestion mondial (GSM).

Ce premier investissement consistera à établir un environnement modèle/prototype avec le matériel, les logiciels et la connectique appropriés, en engageant un (des) expert(s) des processus commerciaux dans les divers domaines de système de gestion organisationnel, en engageant un expert du logiciel Oracle et du GSM pour guider à la fois la mise en place de l'environnement et l'utilisation du logiciel GSM, et en faisant appel au soutien administratif approprié. Les résultats escomptés incluront : des principes directeurs pour chaque secteur de gestion organisationnelle ; un inventaire des procédés commerciaux , y compris une définition des règles commerciales par la composante CMS, avec des informations sur des occasions de remodeler les processus pour obtenir un avantage maximum ; une bonne compréhension des avantages et des inconvénients des fonctionnalités du GSM et d'autres solutions possibles, et une conception ainsi qu'un calcul des coûts détaillés des options pour moderniser les systèmes de la gestion organisationnelle de l'OPS.

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Moderniser le modèle de service pour la fourniture de services IT et KM
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> ITS <b>Unités participant au projet :</b> ITS, KMC, Bureaux dans les pays et Centres
<b>3. Bénéficiaires :</b>  Toutes les entités de l'OPS
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Réduire la maintenance et la gestion de l'infrastructure de la technologie de l'information dans les bureaux sur le terrain; réduire les vulnérabilités actuelles de la sécurité ; donner une image commune pour toutes les langues proposées par l'OPS, en réduisant la gestion des ordinateurs de bureau dans les bureaux dans les pays et en simplifiant le soutien aux bureaux locaux.  Centralisation de tous les services de centres d'assistance ; à savoir, le soutien de proximité des ordinateurs de bureau, fonctions de centre d'assistance de KMC, et d'autres fonctions de soutien relatives aux TI actuellement décentralisées dans tout le siège. Le modèle suivrait celui du concept ITIL (bibliothèque d'infrastructure de technologie de l'information) sur la base duquel l'OMS a normalisé ses opérations. Il se centre sur un point de contact unique, un plus grand nombre de canaux de communication et l'amélioration de la fourniture de services TI et KMC dans l'Organisation.
<b>5. Brève description des effets :</b>  Niveaux de services définis fournissant des standards de service fiables et prévisibles.
<b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b>  <b>RER 15.2</b> Présence effective dans les pays de l'OPS/OMS établie pour mettre en œuvre les stratégies de coopération avec les pays de l'OPS/OMS (CCS) qui sont 1) alignées sur les agendas nationaux de la santé et du développement des États membres, et 2) harmonisées avec l'équipe dans le pays des Nations Unies et d'autres partenaires du développement.  <b>RER 16.4</b> Stratégies, politiques et pratiques en matière de gestion des systèmes d'information mis en place pour assurer des solutions fiables, sûres et rentables, tout en répondant aux besoins en évolution du PASB.
<b>7. Coût total estimé :</b> 1 488 000 dollars ÉU  Contributions du compte de dépôt de l'OPS : 500 000 dollars Contributions des partenaires financiers : Contributions d'autres sources :
<b>8. Durée estimée (en mois) :</b>  27 mois

**9. Commentaires :**

Le montant de 500 000 dollars représente un premier investissement. Les investissements futurs seront fonction des informations supplémentaires obtenues.

Au cours de la première phase, ITS améliorerait et remodelerait le réseau pour répondre aux besoins futurs, assurer la migration et la mise à niveau de nos systèmes en utilisant les versions actuelles, mettre en place la continuité des services IT au niveau des pays et opérer une certaine consolidation de serveur pour le montant initial de 500 000 dollars ÉU.

Dans une deuxième phase nous traiterions de l'ordinateur de bureau standard suivi d'une autre phase où nous changerions le modèle de soutien et le modèle de service sur la base du système ITIL.

Les dépenses totales pour couvrir l'ensemble des phases ci-dessus en vue d'atteindre les buts du projet devraient se monter à un maximum de 1 488 000 dollars.

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Renforcer la capacité de l'Organisation à être conforme aux normes IPSAS d'ici 2010
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> FRM <b>Unités participant au projet :</b> Toutes les entités
<b>3. Bénéficiaires :</b>  Toutes les parties prenantes internes et externes.
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Le système des Nations Unies a accepté de remplacer les normes comptables du Système des Nations Unies (UNSAS) par les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) d'ici à 2010. Les organes directeurs de l'OPS ont approuvé l'adoption des normes IPSAS d'ici à 2010. Afin de tenir cet engagement, l'Organisation doit aligner ses réglementations et son règlement financiers, ses processus, et ses systèmes sur les normes IPSAS. En outre, une formation et un pilotage importants seront nécessaires pour s'assurer que les nouvelles politiques sont comprises et mises en œuvre correctement.
<b>5. Brève description des effets :</b>  Les états financiers de l'Organisation répondront plus précisément aux impératifs de la gestion axée sur les résultats, ainsi qu'aux meilleures pratiques dans la présentation des informations financières, et seront comparables dans l'ensemble du système des Nations Unies, ce qui sera un avantage pour les parties prenantes externes.
<b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b>  <b>RER 16.1</b> Le Bureau sanitaire panaméricain est une organisation axée sur les résultats, dont le travail est guidé par les plans stratégiques et opérationnels qui s'appuient sur les enseignements tirés, reflètent les besoins des pays et de la sous-région, sont développés conjointement sur l'ensemble de l'Organisation, et sont effectivement utilisés pour surveiller la performance et pour évaluer les résultats.  <b>RER 16.2</b> Suivi et mobilisation des ressources financières renforcés pour assurer l'exécution du budget programme, y compris l'amélioration sur le plan des pratiques financières saines et de la gestion efficace des ressources financières.
<b>7. Coût total estimé :</b> 500 000 dollars ÉU Contributions du compte de dépôt de l'OPS : 300 000 dollars Contributions des partenaires financiers : Contributions d'autres sources : 200 000 dollars
<b>8. Durée estimée (en mois) :</b>  18 mois
<b>9. Commentaires :</b>  Ces 500 000 dollars représentent des coûts liés aux services professionnels de comptabilité, aux services actuariels, aux coûts de développement des systèmes, et à la formation sur mesure pour le personnel de l'ensemble de l'Organisation. Cette estimation n'inclut pas le coût supplémentaire potentiel pour des audits annuels exécutés par les auditeurs externes comme stipulé par IPSAS.

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Améliorations des installations : mise à niveau MOSS et mesures de sécurité
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> AM <b>Unités participant au projet :</b> AM, GSO, Bureaux dans les pays
<b>3. Bénéficiaires :</b>  Personnel de l'OPS dans les Bureaux dans les pays
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Au cours de ces dernières années, le système des Nations Unies a spécifié des améliorations de la sécurité (connues sous le nom de normes de sécurité et de sûreté minimum ou MOSS, selon le sigle anglais) dans les bureaux du monde entier, et la nécessité de procéder à un renforcement de la sécurité, particulièrement depuis les diverses attaques terroristes visant des installations des Nations Unies, comme à Bagdad et Alger. L'OPS finance traditionnellement les améliorations de la sécurité sur les différents budgets PWR, mais les besoins en efforts de coopération technique limitent considérablement les fonds qui peuvent être destinés à la sécurité. Cette entrée de fonds aidera les Bureaux dans les pays à mener à bien la mise en œuvre des spécifications obligatoires actuelles.
<b>5. Brève description des effets :</b>  Une aide ponctuelle aux bureaux dans les pays pour mettre en œuvre les mises à niveau MOSS.
<b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b>  <b>RER 15.2</b> Présence effective dans les pays de l'OPS/OMS établie pour mettre en œuvre les stratégies de coopération avec les pays de l'OPS/OMS (CCS) qui sont 1) alignées sur les agendas nationaux de la santé et du développement des États membres, et 2) harmonisées avec l'équipe dans les pays des Nations Unies et d'autres partenaires du développement.  <b>RER 16.6</b> PASB renforcé par des réformes de développement institutionnel et un environnement de travail physique qui favorise le bien-être et la sécurité du personnel.
<b>7. Coût total estimé :</b> 300 000 dollars ÉU  Contributions du compte de dépôt de l'OPS : 300 000 dollars ÉU Contributions des partenaires financiers : 0 dollar Contributions d'autres sources : 0 dollar
<b>8. Durée estimée (en mois) :</b>  Les fonds devraient être dépensés sur une période de six mois.
<b>9. Commentaires :</b>

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Améliorations des installations : mesures d'économie d'énergie
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> AM <b>Unités participant au projet :</b> AM, GSO
<b>3. Bénéficiaires :</b>  Tous les membres du personnel travaillant à Washington, D.C., et les membres en visite ainsi que les parties prenantes extérieures
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Le principal actif physique de l'Organisation est la tour de bureaux du siège et l'aile des conférences. Achievé en 1965, le bâtiment du siège exige une maintenance en continu pour assurer la continuité de son utilité à l'appui des efforts de coopération technique avec les États membres. En raison d'un manque de financements, la rénovation de 1999-2002 n'a pas remplacé les systèmes de chauffage et de ventilation au 1 <sup>er</sup> et au 9 <sup>ème</sup> étages ni les boîtiers électriques à ces étages. Toutes les fenêtres du bâtiment datent de 1965 et ne sont constituées que d'un seul vitrage ; elles ont une très mauvaise efficacité énergétique. Les améliorations récentes en matière de reconstruction des bâtiments, ainsi que des initiatives à l'échelle des Nations Unies, encouragent « les toits verts » pour économiser l'énergie et le toit du bâtiment des conférences s'y prêterait bien, notamment parce qu'il aurait dû être remplacé depuis longtemps.
<b>5. Brève description des effets :</b>  Le coût de l'énergie continue à augmenter considérablement et tous les projets ci-dessus, bien qu'onéreux à court terme, réduiront l'impact financier croissant à l'avenir des factures énergétiques au siège
<b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b>  <b>RER 16.6</b> PASB renforcé par des réformes de développement institutionnel et un environnement de travail physique qui favorise le bien-être et la sécurité du personnel.
<b>7. Coût total estimé :</b> 2 900 000 dollars ÉU  Contributions du compte de dépôt de l'OPS : 500 000 dollars ÉU Contributions des partenaires financiers : 0 dollar Contributions d'autres sources : MCIF
<b>8. Durée estimée (en mois) :</b>  Chaque projet aurait des durées différentes, mais pour achever ces travaux, il faudrait environ 2 ans.
<b>9. Commentaires :</b>  Ces 500 000 dollars représentent un premier investissement. À mesure que davantage d'informations sur les coûts seront obtenues, une autre proposition pourra être soumise avec des coûts actualisés.

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Améliorations des installations : système de drainage de l'esplanade
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> AM <b>Unités participant au projet :</b> AM, GSO
<b>3. Bénéficiaires :</b>  Membres du personnel et visiteurs utilisant le siège à Washington, D.C.
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Le principal actif physique de l'Organisation est la tour de bureaux du siège et l'aile des conférences. Achevé en 1965, le bâtiment du siège exige une maintenance en continu pour assurer la continuité de son utilité à l'appui des efforts de coopération technique avec les États membres. Le drainage de l'esplanade au rez-de-chaussée n'a pas connu de réparations importantes depuis son installation en 1965, et l'eau de pluie filtre dans le garage, menaçant ainsi les grosses réparations réalisées il y a deux ans sur le sol du garage. Dans le cadre d'activités de maintenance systémique et régulière, il est nécessaire de refaire complètement l'étanchéité des drains et des surfaces pour préserver l'intégrité structurelle du bâtiment.
<b>5. Brève description des effets :</b>  Une réparation totale et complète préservera l'intégrité structurelle du bâtiment et évitera des réparations futures plus onéreuses.
<b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b>  <b>RER 16.6</b> PASB renforcé par des réformes de développement institutionnel et un environnement de travail physique qui favorise le bien-être et la sécurité du personnel.
<b>7. Coût total estimé :</b> 375 000 dollars ÉU  Contributions du compte de dépôt de l'OPS : 375 000 dollars Contributions des partenaires financiers : 0 dollar Contributions d'autres sources : MCIF
<b>8. Durée estimée (en mois) :</b>  6 à 8 mois
<b>9. Commentaires :</b>

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Améliorations des installations : sécurité et mesures sanitaires
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> AM <b>Unités participant au projet :</b> AM, GSO
<b>3. Bénéficiaires :</b>  États membres, visiteurs et membres du personnel de l'OPS utilisant le bâtiment principal
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Le principal actif physique de l'Organisation est la tour de bureaux du siège et l'aile des conférences. Achevé en 1965, le bâtiment du siège exige une maintenance en continu pour assurer la continuité de son utilité à l'appui des efforts de coopération technique avec les États membres. Il n'y a eu aucune amélioration au niveau du hall d'entrée et au 1 <sup>er</sup> étage, y compris les toilettes du 1 <sup>er</sup> étage qui sont employées par les nombreux visiteurs des installations de conférence. En outre, le hall d'entrée n'a pas été conçu conformément aux impératifs de sécurité dans une ère post-11 septembre, et des améliorations sont nécessaires pour assurer la sécurité de personnel.
<b>5. Brève description des effets :</b>  La sécurité des membres du personnel et des visiteurs se trouverait améliorée si le bureau des gardes à l'entrée était mis à niveau. Par ailleurs, l'utilité des zones de conférence augmenterait avec ces améliorations.
<b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b>  <b>RER 16.6</b> PASB renforcé par des réformes de développement institutionnel et un environnement de travail physique qui favorise le bien-être et la sécurité du personnel.
<b>7. Coût total estimé :</b> 330 000 dollars ÉU  Contributions du compte de dépôt de l'OPS : 330 000 dollars ÉU Contributions des partenaires financiers : 0 dollar Contributions d'autres sources : MCIF
<b>8. Durée estimée (en mois) :</b>  Il faudrait environ un an pour achever ces travaux
<b>9. Commentaires :</b>

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Améliorations des installations : Toit de la tour de bureaux du siège
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> AM <b>Unités participant au projet :</b> AM, GSO
<b>3. Bénéficiaires :</b>  États membres, visiteurs et membres du personnel de l'OPS utilisant le bâtiment principal
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Le principal actif physique de l'Organisation est la tour de bureaux du siège et l'aile des conférences. Achevé en 1965, le bâtiment du siège exige une maintenance en continu pour assurer la continuité de son utilité à l'appui des efforts de coopération technique avec les États membres. Le toit au-dessus de la tour de bureaux principale du siège a connu plusieurs petites réparations depuis sa construction, mais de bonnes normes de maintenance exigent un remplacement à grande échelle des couches de la toiture pour éviter des dégâts dus à des infiltrations d'eau. Ces réparations auraient dû être réalisées il y a au moins dix ans. Il y a de plus en plus de fuites pendant les orages, ce qui occasionnent des dégâts supplémentaires dans le bâtiment.
<b>5. Brève description des effets :</b>  Le fait de mener à bien ce projet aura pour effet de préserver le bâtiment pendant plusieurs décennies.
<b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b>  <b>OS16, RER 16.6</b> Le PASB est une organisation axée sur les résultats, dont les activités sont guidées par des plans stratégiques et opérationnels qui tirent les leçons de l'expérience passée, reflètent les besoins nationaux et infrarégionaux, sont définies conjointement par l'ensemble de l'Organisation, et sont effectivement utilisées pour opérer un suivi de la performance et une évaluation des résultats.
<b>7. Coût total estimé :</b> 250 000 dollars ÉU  Contributions du compte de dépôt de l'OPS : 250 000 dollars ÉU Contributions des partenaires financiers : 0 dollar Contributions d'autres sources : 0 dollar
<b>8. Durée estimée (en mois) :</b>  12 mois
<b>9. Commentaires :</b>

## Profil du projet

<b>1. Titre du projet :</b> Améliorations des installations : réaménagement des salles A, B, C du siège
<b>2. Unité chargée de la coordination :</b> AM <b>Unités participant au projet :</b> AM, GSO
<b>3. Bénéficiaires :</b>  OPS
<b>4. Principaux défis et questions et/ou problèmes à traiter :</b>  Le principal actif physique de l'Organisation est la tour de bureaux du siège et l'aile des conférences. Achevé en 1965, le bâtiment du siège exige une maintenance en continu pour assurer la continuité de son utilité à l'appui des efforts de coopération technique avec les États membres. Les chaises et les tables de conférence des salles de conférence A, B, et C datent d'il y a 20 à 25 ans et doivent être remplacées. Du fait de leur utilisation fréquente, les dossiers des chaises sont fragilisés, et ils se cassent de plus en plus fréquemment. Le placage sur le dessus des tables de conférence a déjà été repoli à de nombreuses reprises et est désormais trop fin pour être réparé.
<b>5. Brève description des effets :</b>  Ces meubles ont dépassé leur durée de vie utile prévue, et les remplacer permettra de préserver les installations de conférence pendant plusieurs décennies.
<b>6. Liens avec le plan stratégique (Objectif stratégique et résultat escompté dans l'ensemble de la Région) :</b>  <b>RER 16.6</b> PASB renforcé par des réformes de développement institutionnel et un environnement de travail physique qui favorise le bien-être et la sécurité du personnel.
<b>7. Coût total estimé :</b> 575 000 dollars ÉU  Contributions du compte de dépôt de l'OPS : 575 000 dollars ÉU Contributions des partenaires financiers : 0 dollar Contributions d'autres sources : MCIF
<b>8. Durée estimée (en mois) :</b>  6 à 8 mois
<b>9. Commentaires :</b>



PAN AMERICAN HEALTH ORGANIZATION  
*Pan American Sanitary Bureau, Regional Office of the*  
WORLD HEALTH ORGANIZATION

CD48/22 (Fr.)  
Annexe II

**FORMULAIRE ANALYTIQUE VISANT À LIER UN POINT DE L'ORDRE DU JOUR AUX  
SECTEURS ORGANISATIONNELS**

**1. Point de l'ordre du jour :** 5.3

**2. Titre du point de l'ordre du jour :** Usage du  
revenu du budget programme excédant le budget  
ordinaire de travail effectif autorisé 2006-2007

**3. Unité responsable :** DD/PBR

**4. Fonctionnaire chargé de la préparation :** Roman Sotela

**5. Liste de centres collaborateurs et d'institutions nationales liés à ce point de l'ordre du jour :**

Ministères de la santé.

**6. Liens entre le point de l'ordre du jour et l'Agenda de la santé pour les Amériques :**

Les propositions de projets sont liées aux domaines d'action de l'Agenda

**7. Liens entre le point de l'ordre du jour et le Plan stratégique 2008-2012 :**

Les propositions de projets sont liées aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique

**8. Pratiques optimales appliquées dans ce secteur et exemples tirés d'autres pays au sein de l'AMRO :**

N/A

**9. Incidences budgétaires du point de l'ordre du jour :**

L'utilisation d'environ 25 millions de dollars dans le cadre de projets devant être approuvés par les États membres.



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



# 142<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., E-U, 23-27 juin 2008

---

CE142.R8 (Fr.)  
Annexe III

ORIGINAL : ANGLAIS

## *RÉSOLUTION*

### *CE142.R8*

#### **USAGE DU REVENU DU BUDGET PROGRAMME EXCÉDANT LE BUDGET ORDINAIRE DE TRAVAIL EFFECTIF AUTORISÉ 2006-2007**

#### *LA 142<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,*

Ayant considéré le rapport de la 2<sup>e</sup> session du Sous-Comité des Programmes, du Budget et de l'Administration (document CE142/4);

Notant le document révisé sur l'usage proposé du revenu du budget programme excédant le budget ordinaire de travail effectif autorisé pour la période financière 2006-2007 (document CE142/30); et

Gardant à l'esprit que certaines activités importantes telles que la coopération technique entre pays (TCC) et celles relatives à l'accélération des Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM), bénéficient déjà de sources de financement et de mécanismes existants,

#### *DÉCIDE :*

1. De remercier le Sous-Comité des Programmes, du Budget et de l'Administration pour son examen préliminaire et rapport sur ce thème.

2. De demander à la Directrice d'incorporer les commentaires et modifications faits par les Membres du Comité exécutif dans la version révisée du document CE142/30 qui sera soumis à la considération du 48<sup>e</sup> Conseil directeur.

3. De recommander que le Conseil directeur adopte une résolution selon les lignes suivantes :

***LE 48<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR,***

Ayant examiné le rapport de la 142<sup>e</sup> session du Comité exécutif (document CD48/\_\_\_); et

Notant le document révisé sur l'usage proposé du revenu du budget programme excédant le budget ordinaire de travail effectif autorisé pour la période financière 2006-2007 (document CD48/\_\_\_),

***DÉCIDE :***

1. De remercier le Comité exécutif pour son examen et rapport sur ce thème.

2. D'approuver les critères qui guident les projets proposés au financement par le compte de réserve, tel que contenu dans le paragraphe \_\_\_ du document CD48/\_\_\_, qui stipule que :

« Les critères qui guident les initiatives proposées sont les suivants :

- Initiatives qui renforceront l'Organisation, soit par l'appui direct à des activités prioritaires de santé publique dans les pays, ou à travers le renforcement de la capacité du Secrétariat à soutenir les besoins des États Membres;
- Initiatives qui renforcent un processus et génèrent des efficacités;
- Initiatives qui créent un impact;
- Initiatives qui minimisent les coûts récurrents ajoutés et qui sont réalisables dans les opérations normales;
- Initiatives pour lesquelles d'autres sources de financement sont rares ou indisponibles. »

3. D'approuver, avec effet immédiat, les projets suivants dans leur intégralité :
  - 1.A : Centre d'opération sanitaire stratégique régional
  - 1.B : Centres d'opération sanitaire stratégiques nationaux
  - 4.A : Améliorations des installations : rénovations MOSS et mesures de sécurité;
  - 4.C: Améliorations des installations : systèmes de drainage de la plaza;
  - 4.D: Améliorations des installations : mesures de sécurité et sanitaires;
  - 4.E: Améliorations des installations : toit de la tour du bureau du siège;
  - 4.F: Améliorations des installations : rénovation des pièces A, B et C dans le bâtiment du siège.
  
4. D'approuver, en ce qui concerne la phase initiale, et avec effet immédiat, les projets suivants :
  - 2.A: Renforcer les systèmes d'information en santé publique de l'OPS;
  - 2.C: Renforcer les communications à travers l'amélioration de la connectivité des bureaux de pays;
  - 3.A: Moderniser le système de gestion d'entreprise du BSP;
  - 3.B: Moderniser le modèle de service pour la prestation des services de gestion du savoir et de technologie de l'information;
  - 3.C: Renforcer la capacité de l'Organisation à se conformer à l'IPSAS d'ici 2010 (US\$ 300.000);
  - 4.B: Améliorations des installations : mesures pour économiser l'énergie.
  
5. D'approuver, en principe, le financement des projets proposés contenus dans le document CD48/\_\_\_\_ et spécifiés par les chiffres 3 et 4 ci-dessus.

6. De déléguer au Comité exécutif le pouvoir de suivre et d'approuver toutes les soumissions et resoumissions futures de propositions à l'usage des fonds du compte de réserve.

7. De demander au Bureau de soumettre au Sous-Comité des Programmes, du Budget et de l'Administration, à des intervalles appropriés, un rapport de situation pour chacun des projets approuvés cités sous le chiffre 4 et ceux sous le chiffre 5, avec une portée, un budget et un calendrier actualisés pour les phases restantes pour examen et approbation par le Comité exécutif.

8. De demander au Bureau de reformuler le projet 2.B (Adoption de stratégies de réseautage pour transformer la prestation de la coopération technique), si approprié, pour inclure une portée et un but plus clairs, pour considération future par le Comité exécutif concernant l'usage des fonds du compte de réserve.

9. D'encourager les États Membres à soumettre des propositions supplémentaires de projets à considérer pour l'usage des fonds du compte de réserve, à être acheminées à travers le Secrétariat pour inclusion dans l'examen et le cycle d'approbation appropriés du Comité exécutif.

*(Huitième réunion, 26 juin 2008)*

- - -